



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22 Fax :
02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr*

Alençon, jeudi 16 septembre 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Madame, Monsieur Membre du Comité de Direction

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, les clubs et les membres du Comité de Direction sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le : **1^{er} OCTOBRE 2021 à 19 H 00**

(début du pointage à 18 H 00)

SALLE ROUAULT 46 GRANDE RUE 61170 LE MELE

Les dispositions sanitaires liées à la COVID-19 seront respectées (pass sanitair).

Il est rappelé que les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** être présents ou représentés aux Assemblées Générales du District, **sous peine d'une amende de : 46 EUROS (clubs District) à 100 EUROS (clubs Nationaux ou régionaux).**

En cas d'impossibilité d'assister à cette réunion, une formule de **POUVOIR** est mise à disposition ; il conviendra de l'enregistrer sur le site Internet dédié (voir annexe).

Chaque club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licenciés au sein de ce club au terme de la saison précédente. Le nombre de voix attribué aux clubs est le suivant :

- | | | | |
|-------------------------|----------|----------------------------|-----------|
| • De 1 à 10 licenciés | = 1 voix | • De 101 à 150 licenciés | = 6 voix |
| • De 11 à 20 licenciés | = 2 voix | • De 151 à 200 licenciés | = 7 voix |
| • De 21 à 40 licenciés | = 3 voix | • De 201 à 250 licenciés | = 8 voix |
| • De 41 à 70 licenciés | = 4 voix | • De 251 à 300 licenciés | = 9 voix |
| • De 71 à 100 licenciés | = 5 voix | • De 301 licenciés et plus | = 10 voix |

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 5 Clubs y compris le sien, à condition qu'il représente déjà celui-ci et de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

Comptant sur votre présence,

Nous vous prions de croire en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Sébastien GOURDEL
Président

Patrick BAILLARD
Président Délégué

DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire

Vendredi 1^{er} Octobre 2021 – 19 H 00

Salle Daniel ROUAULT 61170 LE MELE SUR SARTHE

ORDRE DU JOUR

Appel des délégués et vérification des pouvoirs à partir de 18 H 00

- I. Accueil de M. Christophe JEHANNIN, Président de l'US Mesloise
- II. Accueil de M. Jean-Dimitri PHOTPOULOS
- III. Allocutions de M. Sébastien GOURDEL, M. Patrick BAILLARD, Président et Président délégué du District
- IV. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2020 à Vimoutiers
- V. Présentation du rapport moral
- VI. Présentation du rapport financier au 30/06/2021
 - a. Rapport du Commissaire aux Comptes
 - b. Approbation des résolutions
- VII. Vote du budget
- VIII. Intervention des personnalités
 - a. M. Leresteux, Président de Ligue de Normandie
 - b. M. Christophe de BALORRE, Président du Conseil Départemental, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Haute-Sarthe
- IX. Clôture.